

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille

MICROCERTIFICATION HES-SO en Enjeux et défis de la participation de l'enfant dans un contexte de protection

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

Introduction

Le champ de la protection de l'enfance est aujourd'hui traversé par une volonté sociétale et politique qui tend à accorder une place centrale à la participation des enfants et des jeunes. La valorisation de cette participation, et plus largement des droits de l'enfant, est ainsi au cœur de nombreux textes légaux adoptés au cours des dernières décennies, faisant passer l'enfant d'un « statut d'objet dépendant au statut de sujet indépendant, titulaire de droits » (Meier & Stettler, 2019, p. 30¹). Au niveau suisse, les recommandations de la Conférence en matière de protection des enfants et des adultes (COPMA) et de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) relatives au placement extra-familial soulignent également cet enjeu de la participation des enfants, en recommandant aux cantons de veiller à ce que cette possibilité soit exploitée.

En même temps que la question des droits de l'enfant tend à se concrétiser dans les pratiques d'accompagnement dans les contextes de protection, une évolution du regard sur l'implication des parents est également mise en évidence, témoignant du passage d'une logique tournée vers l'éviction des parents vers des modalités de travail ou de collaboration soutenant leur participation/implication. Soutenir la pluralité des liens de l'enfant ou du jeune en toute sécurité (physique et psychologique), tout en assurant sa protection et tout en veillant à développer des actions de soutien à la parentalité, constitue toutefois un défi pour les dispositifs de protection de l'enfance.

Dans le cadre de cette formation, l'enjeu que pose la question de la participation de l'enfant dans un contexte de protection sera travaillé depuis différents points de vue et cadres de référence (droit, psychologie, sociologie). A chaque fois, une attention particulière sera accordée à la mobilisation et au croisement de l'expérience de travail des participant·e·s issu·e·s de différents contextes professionnels (services placeurs ; institutions résidentielles et ambulatoires).

Objectifs de la formation

- Situer et problématiser, d'un point de vue théorique et expérientiel, les enjeux que posent la participation de l'enfant dans un contexte de protection en croisant différents cadres de référence (droit, éthique, sociologie, psychologie).
- Incrire la participation de l'enfant à l'intérieur des différentes prescriptions qui orientent leur intervention, en prenant en compte les différentes tensions en présence (entre droits / devoirs de l'enfant et droits / devoirs des parents ; entre droit à la participation de l'enfant et droit à sa protection...).
- Soutenir le repérage de pistes d'intervention et situer les questionnements liés à la posture de l'intervenant·e dans les situations où se posent des enjeux de participation de l'enfant.

Contenus de la formation

Les thématiques suivantes seront notamment travaillées dans le cadre de la formation :

- La participation des enfants et des jeunes en lien avec l'évolution des normes et responsabilités familiales : quels enjeux pour les pratiques socio-éducatives ?

¹ Meier, Ph. & Stettler, M. (2019). Le droit de la filiation (6^{ème} édition). Schulthess Médias Juridiques SA

CAS HES-SO « Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille »

- L'évolution de la participation de l'enfant dans les dispositions légales et la jurisprudence : un enjeu majeur.
- La participation des enfants et des familles dans un contexte de protection : comment construire des conditions porteuses de cette ambition ?
- L'écoute de l'enfant et la représentation de sa parole, au carrefour d'enjeux juridiques et éthiques.
- La participation de l'enfant à l'épreuve des collaborations : des obstacles et des supports à l'intervention.
- Soutenir l'expression de la parole de l'enfant : un défi et des pièges à contourner.

Organisation de la formation

Responsables de la formation : Anne-Françoise Pont Chamot & Patricia de Meyer, HETSL

Durée : 7 jours de cours

Crédits : 5 ECTS

Conditions d'admission

Pour accéder à cette microcertification, les candidat·e·s doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. Être actif/active dans le domaine de la protection de l'enfance et de soutien à la famille.
2. Être titulaire d'un diplôme d'une haute école (titre de Bachelor ou équivalent) du domaine de la santé, du travail social ou de l'enseignement. Les personnes titulaires d'un titre du tertiaire B sont admissibles à condition d'être au bénéfice d'une expérience professionnelle de 3 ans après l'obtention de leur titre du tertiaire B.

Les candidat·e·s qui ne sont pas titulaires des titres requis peuvent être admis·e·s, sous certaines conditions détaillées dans le règlement de la formation.

Public cible

Cette microcertification s'adresse aux professionnel·le·s du champ social et sanitaire actifs-actives dans le domaine de la protection de l'enfance et du soutien à la famille (notamment assistantes sociales et assistants sociaux des services placeurs, éducatrices et éducateurs des secteurs ambulatoires / résidentiels / de jour).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques et moyens didactiques envisagés pour cette formation se réfèrent aux principes et méthodes de la formation des adultes, en soutenant une circularité continue entre des apports théoriques diversifiés et la pratique professionnelle des participant·e·s. La mise au travail, dans l'espace de formation, de différents publics qui peuvent être amenés à partager des responsabilités concernant les mêmes familles, fait partie intégrante de la formation et en constitue une plus-value.

Les enseignements sont dispensés par des enseignant·e·s de la HES-SO. Dans une perspective pluridisciplinaire, ils font également une large place aux professionnel·le·s des services et institutions du domaine ayant développé des compétences spécifiques aux thèmes abordés.

Certification

La Microcertification HES-SO en Enjeux et défis de la participation de l'enfant dans un contexte de protection fait partie du CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille. Sa validation comprend la réalisation d'un travail écrit qui est soumis à évaluation. Celle-ci implique un travail personnel qui est effectué en dehors des heures de cours. La validation de ce travail écrit donne lieu à l'octroi de 5 crédits ECTS qui sont reconnus dans le CAS HES-SO en Intervention en protection de l'enfance et soutien à la famille.

Lorsque le ou la participant·e à la formation continue recourt à l'IA dans le contexte de la formation et des travaux de module ou de certification, il ou elle est tenu·e de l'annoncer clairement selon les consignes transmises par le comité pédagogique de la formation. Ces consignes sont mises à disposition sur l'espace Moodle de la formation, tout comme la directive Re253 sur laquelle elles se fondent.

Cette formation peut aussi être suivie **sans validation et indépendamment des autres microcertifications du CAS**. Dans ce cas-là, et pour autant que le ou la participant·e ait pris part à au moins 80 % de la formation, une attestation de suivi de cours est établie pour les jours de cours effectivement suivis.

Reconnaissance d'acquis

Le ou la candidat·e peut demander à réaliser une procédure de reconnaissance d'acquis avant de débiter la formation, selon les dispositions règlementaires en vigueur. Toute demande doit être formulée au moment de l'inscription, en vue de son examen par le Comité pédagogique de la formation.

Titre

Au terme de cette microcertification, les participant·e·s qui ont rempli toutes les exigences obtiennent un microcertificat HES-SO en Enjeux et défis de la participation de l'enfant dans un contexte de protection.

Lieu et horaire de la formation

Les cours ont lieu dans les locaux de la HETSL, chemin des Abeilles 14 à Lausanne, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Conditions financières et désistement

Coût de la formation

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription

Frais de formation pour la microcertification : CHF 2'300.- payables à échéance de la facture

Pour les détails relatifs aux aspects financiers de la formation, se référer au Règlement de la formation.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Inscription et délai d'inscription

L'inscription à cette microcertification se fait au moyen du bulletin d'inscription téléchargeable sur le site internet de la HETSL sur le lien suivant :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-certifiantes-hetsl/microcertification-enjeux-et-defis-de-la-participation-dans-un-contexte-de-protection>

Renseignements

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Chemin des Abeilles 14
1010 Lausanne

Responsable administrative de la formation

Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue
Tél. : + 41 21 651 03 29
tiziana.dimizio@hetsl.ch

Responsables pédagogiques

Anne-Françoise Pont Chamot, responsable de formations postgrades HETSL, professeure associée HES : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch

Patricia de Meyer, professeure associée HES